

Ces commissions « animation » se déroulent environ une fois par trimestre.

La commission d'animation participe à l'organisation de la vie sociale, elle est un temps d'échange qui a pour but d'organiser ensemble l'animation et d'évaluer les actions passées. Cette commission permet également l'élaboration du projet d'animation avec les résidents, en fonction des demandes et attentes de chacun.

Elle comprend :

- Les résidents volontaires
- L'animatrice COordinatrice
- 2 bénévoles
- 1 AMP

**Ces commissions « animation » sont ouvertes
aux résidents**

Mardi 03 Janvier 2017, 15h30
Mardi 18 Avril 2017, 14h30
Mardi 06 Juin 2017, 14h30
Lundi 09 Octobre 2017, 14h30